

La présente attestation de compétences linguistiques **doit être signée** et sera incluse dans votre dossier étudiant.

Le Collège Boréal a établi que la préparation au travail dans les **deux langues officielles** est l'un des avantages d'étudier au Collège Boréal, compte tenu des réalités du marché du travail.

Certains programmes comportent des cours de communication anglaise, de la documentation spécialisée en anglais ou des stages dans un milieu de travail bilingue (ou anglophone) pour se préparer à exercer une future profession.

Les étudiantes et les étudiants qui désirent réussir dans leur programme doivent être en mesure de **communiquer en français et en anglais, oralement et par écrit**, afin de satisfaire aux exigences du programme.

À défaut de répondre à ces exigences, le Collège Boréal se réserve le droit de refuser à une étudiante ou étudiant l'accès à son placement, son stage et par conséquent la délivrance de son diplôme.

Bien que des cours de français et d'anglais soient compris dans la majorité des programmes d'études, **celles et ceux qui n'ont pas le niveau de compétences linguistiques** ou qui éprouvent des difficultés lors des cours de langues prévus au programme, devront suivre et terminer avec succès des cours supplémentaires pour répondre aux exigences de leur programme afin de réussir lors du stage ou lors de l'arrivée sur le marché du travail.

L'étudiante ou l'étudiant doit répondre à toutes les exigences de son programme d'études et a donc la responsabilité, s'il y a lieu, de s'inscrire à des cours supplémentaires de langues. Les cours peuvent être suivis au Collège Boréal ou ailleurs selon les besoins. Les coûts reliés aux cours de langues supplémentaires ne sont pas inclus dans les frais de scolarité régulier et sont la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant.

J'atteste que j'ai lu l'énoncé ci-dessus et je comprends qu'il est de ma responsabilité d'atteindre les compétences linguistiques requises.

Nom de l'étudiant(e)	N° d'identité
Nom du programme	
<input type="checkbox"/> Je déclare que je <u>possède</u> les compétences linguistiques nécessaires en français et en anglais pour me permettre de satisfaire aux exigences de mon programme d'études et de traiter avec des clients en milieu de travail.	
<input type="checkbox"/> Je déclare que je <u>ne possède pas</u> les compétences linguistiques en français et en anglais pour me permettre de satisfaire aux exigences de mon programme d'études et de traiter avec des clients en milieu de travail. Je comprends qu'il est de ma responsabilité d'atteindre les compétences linguistiques requises et d'en estimer les frais associée à défaut de quoi le collège se réserve le droit de refuser à un étudiant ou étudiante l'accès à sont placement, son stage et par conséquent la délivrance de son diplôme.	
Signature de l'étudiant(e)	Date

<i>Réservé au Bureau des admissions et du registrariat</i>	
Date - Réception du formulaire	Date de l'intégration au SIB
	Intégré au SIB <input type="checkbox"/> Oui (doit indiquer ce qui fut coché) Aviser la spécialiste si l'étudiant à coché Non <input type="checkbox"/>
Signature de l'agent(e) à l'information	